

DESCRIPTION DE L'INNOVATION

Afin de répondre aux besoins de valorisation des productions locales, des surplus de production et des invendus, et de faciliter la logistique de proximité, Le Havre Seine Métropole a entrepris la création d'une plateforme de transformation et de logistique pour les circuits-courts alimentaires. La collectivité s'associe dans ce cadre à l'expertise de l'ADRESS (Agence de développement régional des entreprises de l'économie sociale et solidaire) pour l'émergence d'une ou plusieurs structures permettant de répondre à ces besoins via la méthode « Fabrique à Initiatives ».

A partir des besoins repérés sur un territoire, l'ADRESS étudie l'opportunité de création d'une entreprise sociale y répondant. Une étude d'opportunité est réalisée en mobilisant des groupes de travail composés d'acteurs du territoire. Une fois l'étude d'opportunité validée, le projet est transmis à un porteur de projet qui va généralement reprendre l'étude d'opportunité et la préciser par une étude de faisabilité.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

Les entreprises de la chaîne alimentaire locale :

- Producteurs de petites surfaces
- Acteurs de la restauration privée et publique
- GMS

FACTEURS DE REUSSITE

- Projet lauréat de l'AMI Economie Circulaire, (Région Normandie, DIRECCTE et ADEME).
- Mobilisation des professionnels de l'alimentation sur le territoire depuis 2017 dans le cadre du PAT (animation locale autour de la Toile Alimentaire en partenariat avec l'Agence d'urbanisme du Havre).
- L'opportunité identifiée par l'Agence de développement économique du Havre de créer un hôtel d'entreprises agro-alimentaires qui pourrait faciliter l'hébergement des structures issues de ce processus.

FACTEURS INNOVANTS

La méthode « Fabrique des initiatives » de génération de projets éprouvée sur plusieurs régions françaises adopte une mobilisation collective permettant l'adéquation des parties prenantes au projet. Elle permet de mobiliser collectivement les professionnels de la chaîne alimentaire locale pour identifier les réponses économiques les plus adaptées aux besoins du territoire.

POINTS DE VIGILANCE

Le processus de Fabrique à initiatives peut révéler l'absence de marché ou l'impossibilité juridique de positionner une structure sur le besoin ciblé.



LES CHIFFRES CLES

66 % du territoire couvert par des surfaces agricoles

275 000

« consommateurs-mangeurs » sur le territoire

Contact : Mélanie BRIAND, Responsable du Pôle agriculture et alimentation : melanie.briand@lehavremetro.fr